



GUIDE ADMINISTRATIF 2025/2026

**Deust¹
Staps**

ANIMATION ET GESTION DES
ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES
ET CULTURELLES

 *Parcours football*

Sciences & Techniques des Activités Physiques et Sportives

SOMMAIRE

I – CONTACTS DE LA FORMATION	3
1 – La scolarité.....	3
2 – Le responsable pédagogique	3
3 – La direction du département STAPS.....	3
4 – Les enseignants du DEUST AGAPSC parcours football.....	4
II – CALENDRIER UNIVERSITAIRE 25/26	5
III – L’OFFRE DE FORMATION	6
1 – La maquette du DEUST 1 AGAPSC parcours football.....	7
2 – Les études en STAPS à l’UPEC	8
IV – LES LIEUX DE FORMATION	9
1 – Les campus de l’UPEC.....	9
V – LES DÉMARCHES DE LA RENTRÉE	10
1 – Faire votre contrat d’apprentissage	10
2 – Réaliser votre inscription administrative	10
3 – Activer votre compte numérique	10
4 – Prendre connaissance de votre emploi du temps.....	11
VI – VOUS INFORMER & COMMUNIQUER	12
1 – La publication des informations administratives.....	12
2 – Communiquer par email avec l’administration et les enseignants.....	12
VII – ABSENCES	14
1 – L’assiduité.....	14
IX – LES ÉVALUATIONS	14
1 – Vous présenter aux contrôles continus (CC).....	14
2 – Bénéficier d’un aménagement pour les évaluations	14
3 – Avertissement concernant la triche.....	14
4 – Connaître vos résultats	15
5 – Signaler une anomalie à propos de vos résultats.....	15

I – CONTACTS DE LA FORMATION

1 – La scolarité

Gestionnaire de scolarité du DEUST AGAPSC parcours football

Antoine LÉGER
01 45 17 44 07
antoine.leger@u-pec.fr

Horaires d'ouverture de la scolarité :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h15 - 12h00	14h00 - 16h45
Mardi	9h15 - 12h00	14h00 - 16h45
Mercredi	En télétravail (joignable par mail)	
Jeudi	9h15 - 12h00	14h00 - 16h45
Vendredi	9h15 - 12h00	14h00 - 16h45

Adresse :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
Scolarité DEUST AGAPSC parcours football – Bureau 104
Site de Duvauchelle
27 avenue Magellan
94000 CRÉTEIL.

2 – Le responsable pédagogique

Responsable pédagogique de formation

Christophe BORDENAVE
christophe.bordenave-biben@u-pec.fr

3 – La direction du département STAPS

Directeur du département STAPS

Jérôme FRIGOUT
jerome.frigout@u-pec.fr

Directrice adjointe du département STAPS

Ingrid MASSON
ingrid.masson@u-pec.fr

Directrice des études

Kristell SANQUER
kristell.sanquer@u-pec.fr

4 – Les enseignants du DEUST AGAPSC parcours football

Nom de l'enseignant	Adresse e-mail
BATHENAY Estelle	estelle.bathenay@u-pec.fr
BORDENAVE Christophe	christophe.bordenave-biben@u-pec.fr
CHAUVEL Guillaume	guillaume.chauvel@u-pec.fr
DEGRENE Olivier	olivier.degrenne@u-pec.fr
DEJEAN Matthieu	matthieu.dejean@u-pec.fr
DIETSCH Guillaume	guillaume.dietsch@u-pec.fr
FRIGOUT Jérôme	jerome.frigout@u-pec.fr
GUERLAIN Claire	claire.guerlain@u-pec.fr
IRLANDE Hugo	hugo.irlande@u-pec.fr
LACROIX Sébastien	sebastien.lacroix@u-pec.fr
RUDE Alexandre	alexandre.rude@u-pec.fr

II - CALENDRIER UNIVERSITAIRE 25/26



Calendrier Formation en Apprentissage 2025-2026 DEUST Animation et gestion des activités physiques et sportives - Football - (D1 AGAPSC 25-27) SITE DUVAUCHELLE

UAI : 09A1111X
CODE RNCP : 35955
CODE FORMATION : 35533515



	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
V 1														
V 2														
D 3														
L 4														
M 5														
M 6														
J 7														
V 8														
S 9														
D 10														
L 11														
M 12														
M 13														
J 14														
V 15														
S 16														
D 17														
M 18														
M 19														
M 20														
J 21														
V 22														
D 23														
L 24														
M 25														
M 26														
M 27														
V 28														
L 29														
S 30														
D 31														
E 1	0	9	18	12	17	13	14	15	15	12	14	21	21	
F 2	0	7	5	7	5	8	6	7	6	5	6	0	0	2
R 3														

Ce calendrier est fourni pour l'année universitaire en cours. Pour les formations pluriannuelles un nouveau calendrier sera transmis à chaque rentrée

Entreprise

Formation

Révision

ISEL

ISEL

Samеди Dimanche

A renseigner

Date de début de la formation : 09 sept 25

Date de fin de la formation : 07 sept 27

Volume horaire annuel : 417

Formules calcul automatique

Nombre de jours Entreprise : 183

Nombre de jours Cours : 64

Nombre de jours Révision : 2



III – L'OFFRE DE FORMATION

SEMESTRE 1 / 30 ECTS

UE 1

ECUE 1.1 Physiologie appliquée au jeune joueur / 3 ECTS

ECUE 1.2 Anatomie fonctionnelle / 2 ECTS

ECUE 1.3 Psychologie appliquée au jeune joueur / 2 ECTS

UE 2

ECUE 2.1 Contexte et acteurs du système sportif / 2 ECTS

ECUE 2.2 Histoire du football / 2 ECTS

ECUE 2.3 Construire un projet professionnel / 4 ECTS

UE 3

ECUE 3.1 Anglais / 2 ECTS

ECUE 3.2 Informatique et outils de communication / 2 ECTS

UE 4

ECUE 4.1 Initiation à l'entraînement / 3 ECTS

ECUE 4.2 Technologie du football 1 / 2 ECTS

ECUE 4.3 Module fédéral 1 UC1 / 4 ECTS

ECUE 4.4 Analyse du football via le numérique / 2 ECTS

SEMESTRE 2 / 30 ECTS

UE 5

ECUE 5.1 Physiologie appliquée à l'adolescence / 2 ECTS

ECUE 5.2 Anatomie appliquée au mouvement / 2 ECTS

ECUE 5.3 Psychologie appliquée à l'adolescence / 2 ECTS

UE 6

ECUE 6.1 Sociologie du football / 2 ECTS

ECUE 6.2 Connaissance du cadre juridique du milieu du football / 3 ECTS

ECUE 6.3 Construire un projet professionnel / 3 ECTS

UE 7

ECUE 7.1 Anglais / 2 ECTS

ECUE 7.2 Informatique et outils de communication / 2 ECTS

ECUE 7.3 Rapport d'apprentissage / 2 ECTS

UE 8

ECUE 8.1 Technologie du football 2 / 3 ECTS

ECUE 8.2 Module fédéral 2 UC2 / 3 ECTS

ECUE 8.3 Analyse du football via le numérique / 2 ECTS

ECUE 8.4 Entraînement et programmation / 2 ECTS

IV – LES LIEUX DE FORMATION

1 – Les campus de l'UPEC

Les différents sites de l'UPEC à Créteil



V – LES DÉMARCHES DE LA RENTRÉE

1 – Faire votre contrat d'apprentissage

Le DEUST AGAPSC parcours football a la particularité d'être une formation en apprentissage (FA). Il est donc impératif de disposer d'un contrat avec un club de football. Plusieurs étapes sont nécessaires :

- **Trouver le club de football**
- **Remplir la fiche de renseignements** transmise par le responsable pédagogique.
 - o Une fois les informations remplies, celles-ci doivent être validées par le responsable pédagogique.
 - o Après validation, vous pouvez ensuite saisir ces informations sur le site <https://u-pec.ymag.cloud/index.php/preinscription/>
- **Le CFA de l'UPEC entre en contact avec l'entreprise pour lui faire remplir le Contrat d'apprentissage.**
 - o Vous ne devez pas remplir de contrat d'apprentissage sans passer par le CFA de l'UPEC.
 - o Une fois validé, il devra être signé par le CFA de l'UPEC, le club sportif et vous-même.

2 – Réaliser votre inscription administrative

L'**inscription administrative** est la première étape à réaliser lorsque vous êtes accepté dans une formation à l'université. Celle-ci est possible dès le mois de juillet et vous confère le statut d'étudiant pour l'année à venir. C'est à l'issue de celle-ci que vous obtenez votre carte étudiante ainsi que votre certificat de scolarité. N'oubliez pas de coller l'autocollant correspondant à votre année d'étude sur la carte.

Dans le cadre du DEUST AGAPSC parcours football, **l'inscription est gérée par votre gestionnaire de scolarité** :

- Une invitation vous sera envoyée par mail : un lien vous conduira sur la plateforme où vous devrez remplir vos **informations personnelles** et **fournir les pièces justificatives demandées** : carte d'identité, photo d'identité, certificat de la Journée Défense Citoyenneté, relevé de notes du Bac, la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) ainsi que le contrat d'apprentissage officiel.
- La CVEC (Contribution Vie Etudiant et de Campus) n'est pas gérée par l'Université et doit être obtenue sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>



3 – Activer votre compte numérique

Pour les étudiants nouvellement inscrits à l'UPEC, vous devez activer votre compte numérique sur le site <https://sesame.u-pec.fr/>. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une adresse mail au format *prenom.nom@etu.u-pec.fr* et de vous connecter à vos espaces numériques de travail. Ils comprennent :

e-Campus : plateforme numérique qui donne accès aux inscriptions pédagogiques, aux résultats des examens et aux réinscriptions administratives.

EPREL : plateforme numérique qui donne accès aux cours mis ligne par les enseignants. Les dossiers de PPP et les rapports de stage devront être remis sur cet espace aux dates prévues.

Si vous rencontrez des problèmes dans l'activation de votre compte, vous pouvez faire un ticket d'assistance à l'adresse : <https://support-inscription.u-pec.fr>

4 – Prendre connaissance de votre emploi du temps

Les emplois du temps sont mis en ligne et actualisés en temps réel sur le site ADE via le lien suivant : <https://mon-edt.u-pec.fr/>

Calendrier	Lundi 08/09/2025	Mardi 09/09/2025	Mercredi 10/09/2025	Jeudi 11/09/2025	Vendredi 12/09/2025	Samedi 13/09/2025	Dimanche 14/09/2025
07h30	DEUST 1 AGAPSC Foot	DEUST 1 AGAPSC Foot	DEUST 1 AGAPSC Foot	DEUST 1 AGAPSC Foot	DEUST 1 AGAPSC Foot	DEUST 1 AGAPSC Foot	DEUST 1 AGAPSC Foot
08h00							
08h30		ECUE 2.1.1 - Contests et ateliers du système sportif 0830 - 0930 DEUST 1 AGAPSC Foot Espace Tennis 105 DUV		ECUE 4.2 - Technologie du football 0800 - 1000 DEUST 1 AGAPSC Foot Boulevard de la Chapelle TERRAIN SYNTHETIQUE STADE DUVAUCHELLE			
09h00							
09h30							
10h00							
10h30		ECUE 3.1 - Anglais 0930 - 1130 DEUST 1 AGAPSC Foot Creston Clark PYR 406		ECUE 4.1 - Initiation à l'entraînement TD 1030 - 1230 DEUST 1 AGAPSC Foot Bathuay Estelle Alléaux (autres sites)			
11h00							
11h30							
12h00							
12h30							
13h00							
13h30		ECUE 1.3 - Psychologie appliquée au jeune joueur TD 1300 - 1300 DEUST 1 AGAPSC Foot Charles Guillaume 205 DUV		ECUE 4.1 - Initiation à l'entraînement TD 1330 - 1530 DEUST 1 AGAPSC Foot Bathuay Estelle Alléaux (autres sites)			
14h00							
14h30							
15h00							
15h30							
16h00							
16h30							
17h00							
17h30							
18h00							
18h30							
19h00							
19h30							
20h00							
20h30							
21h00							
21h30							
21h45							
22h00							

Capture d'écran du site ADE.

- L'abréviation "**DUV**" signifie "Duvauchelle", c'est-à-dire le campus STAPS, situé 27 avenue Magellan à Créteil. C'est là que se trouvent notamment la salle de gym, la salle de danse, le gymnase et les salles de cours telles que la 105 (1er étage) ou la 205 (2e étage).

- La mention "**Boule**" correspond au Campus André Boule, c'est-à-dire la Faculté de droit, située 83-85 avenue du Général de Gaulle à Créteil.

- La mention "**CC**" correspond au Campus Centre, situé 61 avenue du Général de Gaulle à Créteil.

- La mention « **PYR** » correspond à la Pyramide, située 80 avenue du Général de Gaulle à Créteil.

District du Val de Marne : 131 boulevard des Alliés (Parc du Tremblay) à Champigny-sur-Marne

QR CODE
Mon EDT



VI – VOUS INFORMER & COMMUNIQUER

1 – La publication des informations administratives

Toutes les informations administratives sont diffusées sur le site de la scolarité. Il est **impératif de le consulter régulièrement** pour vous tenir informés.

Il est accessible à l'adresse suivante dans un navigateur web :

<https://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/deust/deust-1-agapsc-parcours-football>

Certaines informations importantes sont également envoyées par e-mail.

The screenshot shows the website interface for 'DEUST 1 AGAPSC PARCOURS FOOTBALL'. At the top, there is a green navigation bar with the UPEC logo and a search bar. Below this is a horizontal menu with categories: PRÉSENTATION, FORMATIONS, SCOLARITÉ, INTERNATIONAL, STAGES - EMPLOI, and RECHERCHE. On the left side, there is a vertical green sidebar with a menu: CONTACTS, DEUST, LICENCE SESS, LICENCES STAPS, MASTERS SESS, MASTERS STAPS, CALENDRIER DE RENTRÉE, and EXAMENS. The main content area has a breadcrumb trail: ACCUEIL FR > SCOLARITÉ > DEUST. Below this, the title 'DEUST 1 AGAPSC PARCOURS FOOTBALL' is displayed, followed by an RSS subscription link 'S'abonner au flux RSS'. A featured article titled 'DEUST 1 AGAPSC - RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026' is shown with a date of '05 septembre'. To the right, there are two sidebars: 'EMPLOI DU TEMPS' with a link to 'Consulter votre emploi du temps sur ADE' and 'NOTES ET RÉSULTATS' with a link to 'Consulter vos notes sur E-Campus'. At the bottom left, there is a QR code labeled 'QR CODE Site de la scolarité'.

2 – Communiquer par email avec l'administration et les enseignants

Lorsque vous communiquez par email avec des membres de l'université (personnels administratifs et enseignants), il est impératif de respecter certaines règles pour obtenir une réponse de vos interlocuteurs :

- 1- Indiquer un objet précis à votre message pour que l'on identifie plus rapidement votre demande.
- 2- Utiliser une adresse email correcte : il faut privilégier celle de l'université (prénom.nom@etu.u-pec.fr) ou utiliser une adresse mail personnelle comprenant votre nom et prénom. **L'utilisation d'une adresse email avec un pseudonyme est à proscrire.**

- 3- Soigner la présentation de votre message en ayant recours aux formules de politesse (Bonjour, merci, cordialement...) : il s'agit d'un échange professionnel et non d'une discussion instantanée.
- 4- Signer votre message en précisant votre nom, prénom, n° d'étudiant et groupe.
- 5- Vérifier l'orthographe avant l'envoi de votre message.

VII – ABSENCES

1 – L’assiduité

Dans le cadre de la formation en apprentissage, l’assiduité en cours est obligatoire. La vérification des présences sera effectuée à chaque cours et les absences seront signalées au CFA ainsi qu’au club sportif.

IX – LES ÉVALUATIONS

1 – Vous présenter aux contrôles continus (CC)

La formation du DEUST 1 AGAPSC parcours football **est intégralement en contrôle continu (CC)**, ce qui signifie que vous êtes évalués tout au long du semestre.

Il n’existe pas de rattrapage en fin d’année mais un principe de seconde chance. Si à l’issue des contrôles continus obligatoires, votre moyenne est inférieure à 10/20, une évaluation supplémentaire vous sera proposée pour améliorer vos résultats.

- Cette évaluation supplémentaire n’annule pas les résultats des contrôles continus obligatoires mais s’ajoute à ces derniers.

2 – Bénéficier d’un aménagement pour les évaluations

Si vous présentez un handicap, vous pouvez prendre contact avec le Service de Médecine préventive afin d’obtenir des aménagements pour les examens.

Médecine préventive

Site de Créteil

Campus Centre, Maison de la santé, 61 avenue du Général de Gaulle 94000 CRÉTEIL
Tel : 01 45 17 15 15

Email : sumpps@u-pec.fr

3 – Avertissement concernant la triche

La fraude lors d’un examen (découverte d’antisèches, téléphone, montre...) vous expose à des sanctions disciplinaires.

Le surveillant qui a constaté la fraude ou la tentative de fraude l’indique toujours sur le procès-verbal d’épreuve relatant les faits.

L’information est transmise à la section disciplinaire de l’université qui a le pouvoir de statuer.

Attention, aucun relevé de notes, aucune attestation de réussite ni aucun diplôme ne peut vous être délivré avant que la section disciplinaire n’ait rendu son jugement.

Les sanctions peuvent être les suivantes :

- La nullité de l'épreuve, voire de la session d'examen pour l'étudiant concerné.
- L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans, voire l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4 – Connaître vos résultats

A l'issue du jury, **les résultats sont publiés en ligne sur votre espace numérique e-Campus** aux dates indiquées préalablement par la scolarité. Vous pourrez alors télécharger votre relevé de notes officiel en version PDF. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi demander un exemplaire papier à la scolarité.

Lecture du relevé de notes

ADM (Admis) : l'élément est validé par une note égale ou supérieure à 10.

VAL (Validé) : L'élément est validé par compensation.

COMP (Compensé) : vous validez votre année par compensation des deux semestres, même si l'un des deux est ajourné.

AJ (Ajourné) : votre note est inférieure à 10, l'élément n'est pas validé.

ABI (Absence injustifiée) et DEF (Défaillant): vous avez été absent à un partiel. Ceci entraîne une défaillance au niveau de l'UE et du semestre, empêchant le calcul de la moyenne. La défaillance disparaît au rattrapage.

AJAP (Ajourné mais Autorisé à Poursuivre) ; vous êtes admis en Licence 3 (sous réserve d'acceptation de votre candidature) si l'un des deux semestres est admis et l'autre est compris entre 08/20 et 10/20. Votre Licence 1 doit également être validée.

UE : Unité d'enseignement

ECUE : Elément constitutif d'une unité d'enseignement

ECTS : European Crédit Transfert System. Ces crédits correspondent également au coefficient.

5 – Signaler une anomalie à propos de vos résultats

Dès la publication des résultats sur la plateforme eCampus, un formulaire numérique est mis à votre disposition afin que vous puissiez nous signaler les anomalies concernant vos résultats.

Il peut s'agir :

- d'une note de contrôle continu non prise en compte
- d'un problème de calcul de votre moyenne intégrant les coefficients.

Votre signalement sera étudié et l'anomalie corrigée si celle-ci elle est avérée.

Il est impératif de le signaler dans le délai précisé dans le formulaire. **Passée une période de deux mois après la publication des résultats, aucun changement de notes ne pourra être pris en compte.**

En revanche, une note que vous jugez trop faible n'est pas une anomalie.